



Mission Fonds d'intervention pour les rapaces

## Chevêche info

LE GROUPE FRANCOPHONE CHEVÊCHE

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent la Chevêche d'Athéna en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse). Ses objectifs sont les suivants :

- échanger des informations relatives à l'étude, la protection et la sensibilisation,
- organiser et coordonner les actions en faveur de l'espèce,
- effectuer le suivi du plan d'action national.

Feuille de liaison du Groupe francophone chevêche



### EDITORIAL

Un lecteur malicieux n'a pas manqué de nous poser la question sur un ton plutôt humoristique : Et alors, Chevêche Info hiverne cette année ? Et oui, ce bulletin est très attendu et certains s'impatientent. Rassurez-vous, le réveil de printemps est plein d'espoirs. Un numéro arrive, un second est sous presse et nous croyons comprendre qu'un programme, dans le cadre du Plan d'Action National, est en préparation. Une nouvelle dynamique chevêche verrait-elle le jour ?

Vous trouverez, pour ce numéro, un point sur le renforcement de population dans les Vosges du Nord, une légende tunisienne, les vergers hautes tiges et les rubriques habituelles courriers et suivi. Aussi, il ne vous reste qu'à lire sans tarder ce numéro, le prochain arrive déjà ! Bonne lecture à tous.

### VERGERS HAUTES TIGES

**Pierre TRANSON**  
Mayenne

Après avoir posé des nichoirs, aménagé des cavités, participé à la nuit de la chouette, informé les écoles, les médias et les élus, nous avons décidé d'agir sur le terrain en offrant aux agriculteurs du secteur étudié des poiriers hautes tiges. Nous en avons planté dix chez un agriculteur ayant été particulièrement touché par la tempête de décembre 99 et offert vingt autres à deux agriculteurs de la même commune.

Tout verger replanté sera un champ de maïs en moins.

Voici quelques précisions qui pourraient, si vous le voulez, figurer dans le prochain Chevêche Infos.

Cette année, le Groupe Ornithologique des Avaloirs a décidé de changer de formule pour son assemblée générale et c'est sur le terrain que tous les membres de l'association se sont retrouvés pour planter des poiriers hautes tiges.

La violente tempête de fin d'année a été particulièrement dévastatrice sur la commune de Champfrémont aussi bien au niveau des habitations qu'au niveau des arbres. Plus d'une centaine de poiriers et pommiers a été arrachée, laissant des vergers entiers dans des états lamentables.

Soucieux de la préservation du patrimoine naturel local, le G.O.A. a voulu sensibiliser la population en se rendant dans un verger appartenant à M. Bruno Huzé pour y planter 10 poiriers qui ne

produiront des poires à poiré que dans une quarantaine d'années. Dix autres poiriers seront remis à M. Ligot et à M. Duboust, tous deux également producteurs de poiré (liqueur régionale) sur la commune de Champfrémont.

En effet, les vergers se font rares dans les petites communes du Nord Mayenne et sont malheureusement remplacés par de grands champs de culture où ni la flore, ni la faune locales ne retrouvent leur place. Les vergers hautes tiges, outre la production de pommes et de poires, apportent une richesse pour la biodiversité.

Sans la participation des agriculteurs, des élus, des organismes décideurs, du Parc Normandie Maine qui, dans la revue le Régional, parle d'un paysage de reconquête avec les vergers cidricoles, les responsables d'association de protection de la nature ne peuvent rien faire si ce n'est de sensibiliser les gens et de leur faire découvrir et aimer le cadre de vie le plus proche de chez eux : un verger, une mare, un taillis, une lande, un ruisseau, une rivière. Chaque habitat ou biotope est un véritable milieu de vie ou écosystème où chaque individu a sa place si l'homme intervient modérément et intelligemment.

Le Parc Normandie Maine nous a confié la maîtrise d'œuvre d'une action de protection de la Chevêche d'Athéna sur le secteur des Alpes Mancelles qui couvre à peu près 11 000 hectares étalés sur cinq communes : Saint Pierre des Nids, Champfrémont, Boulay les Ifs, Ravigny, Gesvres, Saint Léonard des Bois. Par la



Y.T.

méthode de la Repasse, nous avons recensé 45 mâles en 1990, 35 en 1992, 16 en 1997 et 31 en 1998. Ce nombre assez fluctuant (météo, lune,...) n'est pas en augmentation depuis 10 ans.

Nous ferons un nouveau recensement et si ce nombre continue de baisser, on pourra en conclure que nous n'avons pas su sauvegarder notre «patrimoine nature» dans notre secteur car la disparition à long terme de la Chevêche d'Athéna signifie la raréfaction du bocage et des vergers et de toute la vie qui s'y rattache.

Il n'y a pas que les vergers qui abritent toute cette faune mais également les vieilles haies où les arbres creux sont encore présents.

Un trou d'un diamètre de 8 cm suffit à la petite chouette pour s'y installer et y déposer deux ou trois œufs. Nous avons déjà installé une soixantaine de nichoirs mais rien ne vaut des cavités naturelles. Le nichoir en lui-même ne sert à rien si tout autour, toute vie sauvage a disparu. En espérant que rien n'est encore perdu, le G.O.A. continue à sensibiliser les habitants du Nord-Est Mayenne sur les richesses naturelles qui les entourent.

Merci et bon courage,

Pierre Transon  
Groupe Ornithologique Ardèche  
La Sourdière  
53 370 Saint Pierre des Nids  
02 43 08 94 63

## BILAN - SUIVI

E. BOITIER  
J.-J. LALLEMANT  
Auvergne

Bonjour,

Voici un petit texte pour le prochain « Chevêche infos » si c'est possible. Il s'agit des résultats résumés du second inventaire « Chevêche » sur le territoire du Parc Livradois-Forez (du groupe interparcs). L'important, l'étonnant est que nous obtenons, parfois pour la quatrième fois de suite, des résultats en hausse.

### La Chevêche d'Athéna, une espèce en expansion dans le P.N.R. Livradois-Forez ?

Ce titre est volontairement provocateur puisque la troisième étude de la Chevêche d'Athéna sur une partie du territoire de ce parc montre une hausse de 131% par rapport aux précédentes, parfois pour

la quatrième fois de suite !!

Ce Parc fait partie du groupe « interparcs Chevêche » et à ce titre organise un suivi de l'espèce par sondages. Ainsi, une première prospection était menée en 1994 sur 16 zones afin d'apprécier l'état de la population. DUARTE totalisa 115 sites occupés.

En 95, une étude était engagée concernant 3 secteurs (dont 2 visités en 94) avec une disponibilité en temps plus grande. Ainsi, les chiffres de sites occupés passaient de 13,5 et 16 sites en 94, à respectivement 20 et 19 sites.

En 96, 3 zones recensées (toutes visitées en 94, 2 en 95) donnaient des résultats plus élevés d'un site au moins ! En 2000, c'est l'explosion puisque chaque secteur héberge 4 à 7 sites de plus ! Or les milieux ne se sont pas améliorés à ce point ! (au contraire).

Bien sûr, les chargés de mission bénéficient des résultats précédents, ils prospectent donc plus vite et plus efficacement. Mais cette population apparaît en expansion numérique ce qui dans le paysage des « Chevêchologues » semble exceptionnel.

Le PNR Livradois-Forez est un bastion pour l'espèce en France. L'étude de 1996 estimait sa population voisine de 500 couples, sachant que de grandes zones de ce territoire lui sont impropres (parties supérieures à 1 000 m et grandes forêts) La connaissance de cet oiseau s'affirme et les résultats 2000 confirment cette bonne situation de la Chevêche sur ce parc.

Celui-ci lance maintenant des opérations qui auront des conséquences bénéfiques pour ce nocturne. Depuis l'hiver 98/99, il propose une aide financière aux plantations de Noyers auprès des particuliers avec un franc succès. 3400 arbres ont été plantés depuis, arbres qui, pour certains d'entre eux, présenteront de belles cavités à Chevêche d'ici 60 ans. D'autres actions sont envisagées, nous vous en tiendrons informés.

### Résultats 2000

Communes de Reignat / Glaine-Montaigut (63) : 19 sites sur 1388 ha.  
Commune de Bort-l'Étang (63) : 27 sites sur 1490 ha.

Parties des communes de Sauviat / Augerolles (63) : 27 sites sur 1397 ha.

E. Boitier & J.J. Lallemant,  
LPO Auvergne  
P. N. R. Livradois-Forez



Jacques RIFFE  
Loire-Atlantique

Voici quelques nouvelles des Chevêches «nichoirs».

Relevés 1999 et 2000 : site choisi Ile Arrouix IGN 1323 Ouest.

Ile en amont de Nantes, long. 3,5 km, larg. moyenne 0,4 km. Ile choisie pour son milieu stable et calme, non habitée, bocagère avec de nombreux frênes têtards. Accès par bateau. Les deux tiers de l'île sont pâturés par des moutons et l'autre tiers est constitué de friches et de jardins.

Les nichoirs sont du côté des pâturages, séparés d'environ 300 m, installés sur des frênes têtards à environ 2,5 à 3 m de haut. Quatre à cinq nichoirs y sont habités régulièrement avec une moyenne de 3 jeunes par nichoir au contrôle.

Depuis 10 ans, j'estime à environ 120 chouettes à l'envol.

Au contrôle du 12 juin 99, j'ai relevé Nichoir N°11 ; 3 jeunes de 20-22 jours

N°10	4	14-16
N°12	2	18-20
N°8	3	8-10
N°5	3	20-22

Au contrôle du 3 juin 2000, j'ai relevé Nichoir N°11 3 jeunes de 10-12 jours

N°10	2	8 jours + 1 œuf
N°12	2	15-18
N°8	4	5-8
N°5	rien	

En 99 et cette année 2000, je n'ai constaté aucune réserve alimentaire. Alors que les autres années, il y avait toujours quelques campagnols et parfois oisillons en attente dans le nichoir.

Je ne parlerai pas des autres nichoirs en dehors de cette île, qui sont moins régulièrement habités.

Jacques Riffé  
24 rue du Domaine  
44120 Vertou

## COURRIERS

Richard FRIEDRICH  
Yonne

Bonsoir !

Depuis 2 ans, nous travaillons sur la Chevêche d'Athéna de la LPO Yonne. Patrick Daniais a publié quelques articles dans Chevêche info. Après la pose de nichoirs qui devrait se poursuivre sur le 3<sup>ème</sup> site, j'étudie la faisabilité de la remise en état d'arbres ayant de grandes cavités. J'aimerais savoir s'il y a eu des expériences menées dans ce domaine-là, par qui ? et de quelle manière s'est faite la remise en état ?

Merci d'avance pour toute info.

Richard Friedrich  
richard.friedrich@libertysurf.fr

Pour les personnes n'ayant pas reçu les premiers numéros de Chevêche Info, nous nous permettons de rediffuser la fiche technique n° 5 qui a trait à la remise en état d'arbres ayant des cavités. Si certains d'entre vous se mettent à la production de ce type de dispositif, merci d'en informer le réseau ainsi que du coût financier de celui-ci.

Mission Fir

Eric BARTHELEMY  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonjour,

Afin de mieux connaître le statut actuel de la Chevêche d'Athéna dans la région PACA, et dans le but de rédiger une fiche sur les espèces menacées de notre région (publication commandée à la LPO PACA par la DIREN) je serais désireux de recueillir toutes les informations disponibles sur cette espèce pour la région. Je vous remercie par avance beaucoup pour le temps que vous consacrez à fouiller vos carnets d'observations.

Très cordialement,

Eric Barthélemy, tél: 04 91 27 19 56  
e-mail: eric.barthelemy@free.fr  
Association La Chevêche  
Maison de quartier d'Eoures  
Place Jean-Baptiste Auffan  
13011 MARSEILLE

Pascal ETIENNE  
Somme

Ayant acheté l'an dernier 9 hectares de pâtures afin de favoriser la nidification de la cigogne (en plaçant 3 plates-formes;

2 nids occupés en 2000) et le retour de la chevêche d'Athéna (installation d'un couple et 3 jeunes à l'envol), effraie (occupation nichoir) et crécerelles (1 nichoir occupé avec 4 jeunes à l'envol), je vous écris afin de vous demander 2 choses :

- On m'a dit dernièrement que je devais demander à la LPO un dossier afin d'abriter mes terres contre la chasse, car en dessous de 10 hectares d'un seul tenant, les chasseurs pourraient éventuellement venir. Je crois que ce sont les ACCA ou quelque chose comme cela. Merci de me renseigner sur cet éventuel problème.

Effectivement, votre département est soumis au régime des ACCA. La brochure «Protéger la nature chez soi et y interdire la chasse» est disponible au siège de la LPO.

- On m'a fait lire dernièrement un petit journal «chevêche info» édité par la LPO-FIR. J'aimerais beaucoup recevoir régulièrement ce journal afin de savoir ce que je dois faire pour mieux gérer le retour de la chevêche dans mes pâtures. Je vous remercie de votre aide. Cordialement.

Pascal Etienne, Froise  
80120 Quend

### LEGENDE LOCALE POPULAIRE DE LA TUNISIE

#### La chevêche et le paysan

Il était une fois une chouette chevêche vivant dans un champ aux alentours d'un village qui s'appelle Hammam Sousse. Elle était cachée dans le trou d'un tronc d'olivier et se posait parfois sur l'un des murs du puits au crépuscule et à l'heure du retour du paysan à sa demeure, elle se mit à crier :

- Cher compagnon il fait froid, pourrais-je te demander ton burnous ? Le paysan acquiesça et le lui donna, et il reprit son chemin de retour. La chouette cria une autre fois: il se retourna et lui répondit :

- Que désires-tu encore ma belle ?

- Peux-tu me donner ton kadroune, (1) car la nuit me paraît glaciale ? Il l'ôta et le lui offrit et continua son chemin ; elle l'interpella encore en lui demandant sa chechia en vue de couvrir sa tête de l'humidité, il accepta et la lui tendit. Le paysan qui ne portait plus que son torbaga (2) se retourna vers elle en lui disant :

- Je m'excuse de ne pas te le donner car le chemin est un peu long et caillouteux et avec cette nuit pluvieuse tu n'en auras pas besoin, je te laisse et je te souhaite bonne nuit, de beaux rêves et à demain.

La moralité de cette légende est que ce paysan, conscient de l'intérêt que présente cet adorable oiseau dans son champ, ne pouvait que l'aider à surmonter le froid et le mauvais temps car elle lui est d'une grande utilité. Elle dévore beaucoup d'insectes, de vers et de rongeurs, source des dégâts pour ses cultures et représente une compagne pacifique dans son environnement.

C'est pour cela que la ville d'Hammam-Sousse a adopté pour emblème la chevêche, ce sympathique oiseau, et ses habitants la vénèrent et excellent pour sa protection et sa sauvegarde, d'ailleurs il y a des jeunes Hammamiens qui possèdent une importante documentation sur la chouette chevêche et collectionnent tout ce qui se rapporte à cet oiseau symbole de la sagesse, de la clairvoyance, de la tranquillité et du calme.

Actuellement, vu la régression constatée de son effectif, à cause de l'invasion de nouvelles constructions et la destruction de ses traditionnelles habitations et l'anéantissement de son espace vital, des jeunes font de leur mieux pour sa protection et sa sauvegarde en multipliant les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de ses bienfaits pour notre agriculture et notre environnement.

Daouas Mohamed

Ami des oiseaux et fervent protecteur des chouettes.  
Rue Aziza Othmana - Sahloul - 4011 HAMMAM-SOUSSE, TUNISIE

(1) kadroune : sorte de bouse noire en laine pour les paysans.

(2) Torbaga : soulier de fabrication traditionnelle pour les paysans.

## BIBLIOGRAPHIE

### Expérience de renforcement des populations de Chevêche d'Athéna (*Athene noctua Scop.*) dans la réserve de Biosphère des Vosges du Nord

#### Résumé

Depuis 1993, une expérience de renforcement des populations de Chevêche d'Athéna est menée dans la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord.

Ce renforcement de population fait partie d'un programme d'actions global pour la sauvegarde de la Chevêche. L'élevage en captivité des Chevêches d'Athéna se déroule dans une antenne du Refuge Nord-Alsace située à Mitschdorf (Bas-Rhin). Le centre de Mitschdorf, une grange aménagée, dispose de neuf volières servant à la reproduction à raison d'un couple par volière. Pour analyser l'existence ou l'absence de liens génétiques entre, d'une part, des chouettes provenant de régions géographiques différentes afin de savoir si l'on peut croiser ces oiseaux en captivité et, d'autre part, entre des chouettes provenant de différentes localités du secteur où a lieu le renforcement pour connaître le degré de parenté entre les oiseaux, des empreintes génétiques ont été réalisées par le laboratoire de recherche et d'identification génétique Codgène de Strasbourg.

Ces analyses ont porté sur des chouettes provenant des centres de soins de l'Union Nationale des Centres de Soins d'origines géographiques différentes (Isère, Aisne, Charentes, Jura, Bas-Rhin, Rhône et Alpes-Maritimes). En ce qui concerne les chouettes sauvages, elles proviennent des communes de Ormersviller, Rahling, Rimling en Moselle, Butten, Weislingen et Mietesheim dans le Bas-Rhin.

Il en ressort de l'analyse des chouettes d'origines géographiques différentes que la variabilité génétique n'est pas propre à chaque région. Deux oiseaux non apparentés d'une même région peuvent être plus éloignés génétiquement que deux oiseaux de régions différentes. Toutefois l'échantillonnage de 9 individus est trop restreint pour établir de façon certaine le degré de diversité génétique entre deux oiseaux non apparentés. En ce qui concerne les chouettes de localités différentes, les coefficients de similarité élevés traduisent l'existence d'une proximité génétique importante entre les différents individus étudiés. De telles valeurs reflètent donc parallèlement l'absence d'une grande diversité génétique locale comme l'homogénéité des coefficients de similarité obtenus.

Les jeunes nés en captivité sont soit relâchés dans des nichoirs, soit placés dans des nichées sauvages afin de les compléter. 55 jeunes ont été relâchés de 1993 à 1999, principalement en Alsace Bossue. Sur 13 oiseaux équipés d'émetteurs de 1995 à 1999, dix ont été retrouvés morts peu de temps après le lâcher, deux ont disparu du site de lâcher et n'ont plus été localisés et un a été suivi 5 mois avant de disparaître.

Les jeunes placés en complément d'une nichée sauvage ont été adoptés facilement par les parents. Les oiseaux nés en captivité ont un âge équivalent à celui des jeunes nés dans la nature. Des proies supplémentaires sont apportées pour faciliter le nourrissage. Un jeune, né en captivité en 1996 et placé en complément d'une nichée sauvage d'un seul poussin,

a survécu à l'hiver très enneigé de 1997. Ce mâle a formé un couple qui a produit dans un nichoir situé à 600 mètres du lieu de lâcher, 2 jeunes en 1997 et 4 en 1998, avec la même femelle.

Malgré un séjour de 3 à 4 semaines dans les nichoirs balcons, les chevêches quittent définitivement ces derniers dès l'ouverture du balcon métallique et n'y reviennent plus.

Les chevêches retrouvées mortes ont soit été victimes d'un prédateur, soit écrasées par un tracteur parmi les causes de mortalité connues. Mais ces chouettes sont très vulnérables parce qu'elles semblent passer beaucoup de temps au sol.

Jean-Claude Genot,  
Syndicat de Coopération pour le parc  
naturel régional des Vosges du Nord

Freddy Strum  
Groupe ornithologique du refuge Nord-  
Alsace

Helène Pfitzinger & Estelle Brignon  
Laboratoire Codgène

Loïc Duchamp

Jérôme Letty  
Office National de la Chasse  
et de la Faune Sauvage

Ann. Sci. Rés. Bios. Trans. Vosges du  
Nord-Pfälzerwald -8(2000) : 31- 51

Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO, BP 944, 75519 PARIS CEDEX 15

Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : lpo.mission-fir@wanadoo.fr

Conception, réalisation, maquette : Yvan Tariel

Chevêche Info est le bulletin de liaison du groupe francophone Chevêche.

Il est édité par la mission Fir de la LPO (mise en page, impression, expédition).

Les opinions émises dans Chevêche Info sont celles de leurs auteurs,

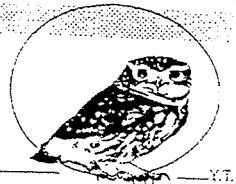
qui conservent la responsabilité entière des idées émises sous leur signature.

LPO © 2000 - Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.

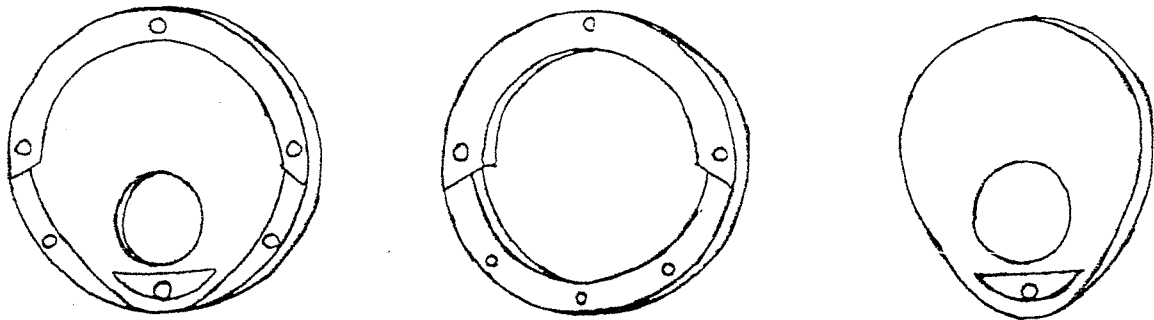




## FICHE TECHNIQUE N° 5



### REDUCTION DE CAVITÉS NATURELLES "DÉGRADÉES"



Dans les vieux arbres, les cavités à chevêche s'ouvrent avec l'âge laissant ainsi l'eau et la lumière pénétrer d'une façon excessive.

Ces gîtes naturels sont alors abandonnés, obligeant les oiseaux à déménager vers d'autres horizons.

Le dispositif ci-dessus permet de rétrécir l'entrée des cavités tout en permettant à l'ornithologue d'y accéder (entretien, baguage, etc.).

Il est réalisé en multiplex « *lauan* » de 10 à 12 mm. d'épaisseur, collage marin (appelé chez nous W.B.P.). Les pièces sont découpées à la scie sauteuse.

Le principe en est simple : une plaque amovible contenant le trou d'envol de la chouette s'emboîte dans la plaque couvrant la cavité de l'arbre. Des morceaux découpés en arc de cercle seront collés sur le haut de la plaque amovible afin d'en assurer l'étanchéité.

Une vis placée en-dessous du petit perchoir situé sous le trou d'envol empêche la plaque amovible de glisser. Tout le dispositif sera fixé par vissage (visseuse-batterie) au moignon de l'arbre qui aura été, au préalable, rectifié à l'aide d'une tronçonneuse ou scie.

Enfin, un joint de silicone terminera la réalisation.

Bon travail.



*Avantages du système* : discrétion, efficacité à peu de frais mais surtout conservation de sites naturels.

Conception et texte : Serge Huybrechts

Mise en page : Nicolas Marres

Photo : Jacques Bultot